



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE VITRY EN CHAROLLAIS**  
**EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2017**

Le 29 Septembre deux mille dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vitry En Charollais, dûment convoqué le 25 septembre deux mille dix-sept, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Monsieur Daniel THERVILLE.

**Etaient présents :**

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,  
Madame Catherine ROY, Monsieur Jean-Yves GRILLET, Madame Michelle MERLE,  
Monsieur Jacky PERREAUT Adjoint au Maire  
Madame Corinne MARTIN, Monsieur Éric MOREAU, Monsieur Jean DESCOURS,  
Monsieur Paul DESPIERRES, Monsieur Jérôme GRILLET et Monsieur Marc CHAMBREUIL

**Etaient excusés :**

Madame Rosa MALANDAIN, qui avait donné procuration à Monsieur Daniel THERVILLE  
Monsieur Emmanuel MICHELET qui avait donné procuration à Monsieur Éric MOREAU  
Madame Marie France BLANCHARD qui avait donné procuration à Monsieur Jacky PERREAUT  
Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT qui avait donné procuration à Monsieur Jérôme GRILLET

**Etait absent :** Néant

Madame Corinne MARTIN est désignée secrétaire de séance

**Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité**

**1-Recrutement volontaire en service civique :**

La commune a reçu un agrément, pour 3 ans, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour pouvoir recruter des volontaires en service civique dans le cadre de missions d'intérêt général. Jacques DUCROUX sera ainsi recruté à compter du 1<sup>er</sup> octobre pour une durée de 9 mois soit jusqu'au 30/06/2018 sur la base de 30H/semaine. Ses missions : adressage des voies communales, et inventaire patrimonial du cimetière.

L'Etat lui versera une indemnité mensuelle de 472.97 € et la commune 107.58 €. Il bénéficiera de frais de missions lors de ses stages, déplacements, etc.

Son tuteur sera Monsieur Jacky PERREAUT.

Deux délibérations sont prises à l'unanimité pour permettre le versement de l'indemnité de la commune et le remboursement des frais de mission.

## **2- Adressage des voies communales :**

Plusieurs devis ont été reçus sur la base de 80 potences et fourreaux, 80 panneaux de rue et 400 numéros de voirie.

A l'unanimité le conseil municipal choisit l'entreprise PVP de DIGOIN pour un devis de 11 078€ HT.

Un dossier sera déposé pour pouvoir bénéficier de la subvention « amendes de police ». Cette opération peut être subventionnée à hauteur de 20%.

## **3- Lotissement Le MONTIER :**

Les travaux relatifs aux réseaux divers sont terminés.

Le poteau à l'entrée du lotissement sera enlevé par ERDF. La plantation des haies se fera lors de cette 1ère phase alors qu'initialement elle était prévue en 2<sup>ème</sup> phase.

Une inauguration du lotissement en présence de tous les acteurs qui ont œuvré à sa réalisation, des élus municipaux et de la population est programmée pour le 26 jeudi octobre à 17h30 suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

## **4- Demande de certains riverains de la voie verte au lieu-dit « Les Carrés ».**

A la demande de trois riverains, qui souhaitent profiter des travaux de la voie verte pour obtenir un accès en voiture à leurs propriétés qu'ils n'ont pas par la route, un accord avec le département a été conclu. Pour cette réalisation celui-ci cède à la commune un terrain de 50 m de long et 2.5m de large pour créer ce chemin d'accès à leurs propriétés. Une délibération pour la cession du terrain par le département à la commune est prise à l'unanimité.

Il sera demandé au Département de goudronner le chemin cédé à la commune. Des barrières en bois seront également installées afin de délimiter la voirie communale et la voie verte.

Les travaux de la voie verte débuteront le 02 octobre et devraient se terminer aux environs du fin novembre.

## **5- Repas des aînés.**

Le repas des aînés aura lieu le 26 novembre dans les mêmes conditions que l'an dernier. Une délibération est prise à l'unanimité pour que la commune continue de prendre en charge les repas des personnes de 68 et 69 ans (l'intercommunalité prenant en charge à partir de 70 ans).

A ce jour le traiteur n'a pas été désigné. 152 personnes peuvent bénéficier de ce repas.

## **6 – Modification de la commission culture.**

Mme Denise DAGAIN et M. Jacques DEPERNON intègrent cette commission.  
12 Voix Pour et 3 Abstentions.

## **7 – Travaux salle polyvalente.**

Des travaux en vue de réaliser des économies d'énergie sont prévus en février 2018. Toutefois, cela sous-entend une étude préalable qui sera réalisée par ATD. Dans un premier temps seules les fenêtres (cuisine, toilettes, hall) seront remplacées. Les travaux d'accessibilité seront réalisés en même temps : dépose des doubles-portes d'entrée, création de nouveaux sanitaires et divers aménagements pour personnes à mobilité réduite.

Monsieur Jean-Yves Grillet a demandé plusieurs devis pour le changement des volets des 25 fenêtres de la mairie qui se fera dans le respect des préconisations contenues dans le PLU.

Par ailleurs divers travaux sont en cours ou devront être réalisés : nettoyage et révision des chéneaux, accessibilité de la salle de sport et remplacement des volets de l'école maternelle

## **8 – Questions diverses.**

### **- Voirie des Fresnes 2 :**

L'association syndicale libre des propriétaires a fait une demande écrite à la mairie pour rétrocéder à la commune la voirie les trottoirs et les canalisations. Le conseil municipal vote la rétrocession à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 par 12 voix Pour et 3 Abstentions.

### **- Téléthon 2017 :**

La commission Vie Associative a réuni toutes les associations pour planifier un téléthon sur 4 jours (2 et 3 puis 8 et 9/12). Plusieurs manifestations auront lieu qui seront réunies sous l'accréditation de la Mairie.

### **- Flash Info :**

Le flash N° 10 sera disponible à partir du mardi 03 octobre pour diffusion.

### **- Qualité de l'Air dans les écoles :**

La préfecture a transmis un courrier commun de la DREAL (direction régionale de l'environnement et du logement) et de l'ARS (Agence nationale de Santé) à toutes les mairies, relatif à l'étude de l'air dans les écoles. En effet, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, des analyses devront être effectuées. Une mutualisation coordonnée par la Comcom serait envisagée pour la réalisation des prélèvements auprès d'un organisme accrédité par le Comité français d'accréditation. Affaire à suivre.

### **- Conseil communautaire :**

Madame Josiane Corneloup a démissionné de ses fonctions du Grand charolais et M. Patrick Bouillon a pris sa place en tant que vice-président et dans diverses commissions.

### **- Zone du Mont :**

La municipalité a reçu plusieurs courriers des « commerçants et artisans » de la Zone du Mont qui se plaignent du très faible débit internet. Monsieur Éric MOREAU lit le dernier courrier reçu de Mr FOURRIERE. Monsieur le Maire est conscient de ces problèmes mais il rappelle que le haut débit est une compétence du département et de la communauté de communes du Grand Charolais. Ces

courriers leur ont été transmis. Il redit par ailleurs qu'il a rencontré le Président de la Communauté de communes en mai 2017 pour lui faire part de ces difficultés.

M. Jérôme GRILLET rappelle qu'une commission économique a été créée en octobre 2016. Il déplore qu'à ce jour elle ne se soit jamais réunie, et déclare qu'il est du ressort de la commune de faire le lien avec l'intercommunalité. Monsieur le Maire précise à nouveau que depuis la création de cette commission le volet économique est devenu, à compter du 1er janvier 2017, une compétence obligatoire des communautés de communes

- **Cantine :**

M. Jérôme GRILLET fait remarquer que la qualité des repas et la diversité des menus ne sont pas satisfaisantes. Mme Catherine ROY a étudié tous les menus du mois depuis la rentrée. Elle a constaté que sur cette période il n'y avait eu qu'1 ou 2 repas mal équilibrés. Le dialogue est ouvert avec La Résidence. Pour ce qui est de la qualité, il sera demandé aux adultes qui mangent à la cantine leur avis.

La séance est levée à 23h35.